

MEMENTO



COMITE D'ORGANISATION REGIONAL DES GRADES



ORGANISATION DES GRADES DE JUDO EN FRANCE

La délivrance des grades est sous le contrôle d'un organisme appelé « **C.S.D.G.E** » Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents de la F.F.J.D.A. (*articles L212-5 et L212-6 du Code du Sport*)

Sa composition est fixée par arrêté du ministre chargé des sports (*arrêté du 6 mai 2010 fixant la composition actuelle*).

Pour assurer la relation administrative avec la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A., la mise en place et le suivi des organisations techniques et sportives régionales concernant les grades, chaque ligue doit mettre en place un « **C.O.R.G.** », Comité d'Organisation Régional des Grades composé :

- du Président de ligue (Président et responsable du C.O.R.G.),
- du coordonnateur d'ETR ou son représentant (responsable technique des examens et du suivi de formation des juges),
- d'un secrétaire du C.O.R.G. (chargé du suivi administratif) proposé par le Président de ligue et désigné par la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A.,
- d'un représentant du conseil culture judo élu au comité directeur de la ligue à cet effet au titre de la catégorie ceinture noire,
- Le Président du C.O.R.G. peut inviter toute personne susceptible d'aider au fonctionnement du C.O.R.G., il désigne notamment, sur proposition du Président du comité, un délégué départemental du C.O.R.G. chargé de suppléer le secrétaire.

Les grades dans les TEXTES OFFICIELS :

Toute la réglementation des grades qui comprend le fonctionnement de la C.S.D.G.E. et des C.O.R.G. figure dans le recueil des textes officiels adressé par CD Rom à tous nos organismes, clubs, ligues et comités. Elle est également téléchargeable sur le site internet de la F.F.J.D.A. en version HTML et PDF.

ACTIVITES ET ROLE DU PRESIDENT DE LIGUE

Le Président de ligue :

- ❖ est responsable du CORG et participe à son administration
- ❖ veille à faire respecter les dispositions prévues dans les textes et règlements de la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A.
- ❖ propose avec l'accord des autres membres, le Conseiller Régional Culture judo et le responsable d'ETR, la désignation du Secrétaire du CORG à la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A.
- ❖ assure le concours du Conseiller Technique Coordonnateur d'ETR de la ligue pour coordonner les actions techniques du CORG
- ❖ réunit toute personne de sa ligue avec voix consultatives, pour toute question technique et éthique concernant les grades dans sa ligue
- ❖ désigne les représentants au séminaire annuel des Secrétaires des grades, dont le Secrétaire du CORG notamment
- ❖ désigne, avec le Secrétaire du CORG les personnes habilitées à signer au nom du CORG (les noms et signatures doivent être communiqués à la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A.)
- ❖ au titre de responsable du CORG, valide, authentifie et donne l'avis circonstancié si besoin du CORG sur les dossiers, et notamment ceux de demande de grades à titre exceptionnel

ACTIVITES ET ROLE DU COORDONNATEUR D'ETR

Le Conseiller Technique (Sportif) Coordonnateur de l'ETR :

- ❖ a pour mission de coordonner techniquement les actions relevant du CORG
- ❖ est consulté et donne son avis sur le choix du Secrétaire du CORG avec les deux autres membres : Président de ligue et Conseiller Régional Culture Judo
- ❖ est le garant du respect des textes officiels et règles techniques (grades)
- ❖ coordonne avec le Conseiller Technique en charge de la Zone, ou à défaut, le référent, les actions de formation des juges de sa région et de ses départements, et assure la mise à jour des listes de juges par niveau.
- ❖ établit les listes de juges selon les critères définis, et effectue un suivi de ces listes en lien avec le CORG.
- ❖ coordonne le calendrier de la région et des départements (actions sportives, entraînements, examens de grades...)
- ❖ intervient techniquement sur les formations concernant les grades (juges, professeurs, pratiquants) au sein de sa région
- ❖ est le contact régulier avec les autres membres du CORG pour conseiller techniquement sur tout problème en relation avec les grades
- ❖ veille à la bonne organisation de tous les examens de grades, de même que le Secrétaire du CORG
- ❖ renseigne toutes personnes qui s'interrogent sur les grades.

ACTIVITES ET ROLE DU VICE-PRESIDENT CONSEIL CULTURE JUDO

Le Vice-président conseil culture judo :

- ❖ Sur proposition du Président de ligue, le Vice-président conseil culture judo est fondé à assumer la fonction de délégué du comité directeur pour les passages de grade
- ❖ participe à l'organisation des passages de grades et au bon fonctionnement du CORG
- ❖ participe aux remises de grades organisées par les régions
- ❖ est le gardien de l'éthique et le garant de la transmission culturelle au niveau des grades
- ❖ participe aux réunions de travail du CORG. Il est consulté pour les dossiers spéciaux (calendriers, grades exceptionnels, litiges, etc.)
- ❖ veille à la diffusion de la culture judo et de sa transmission sur l'ensemble des actions liées au grade.



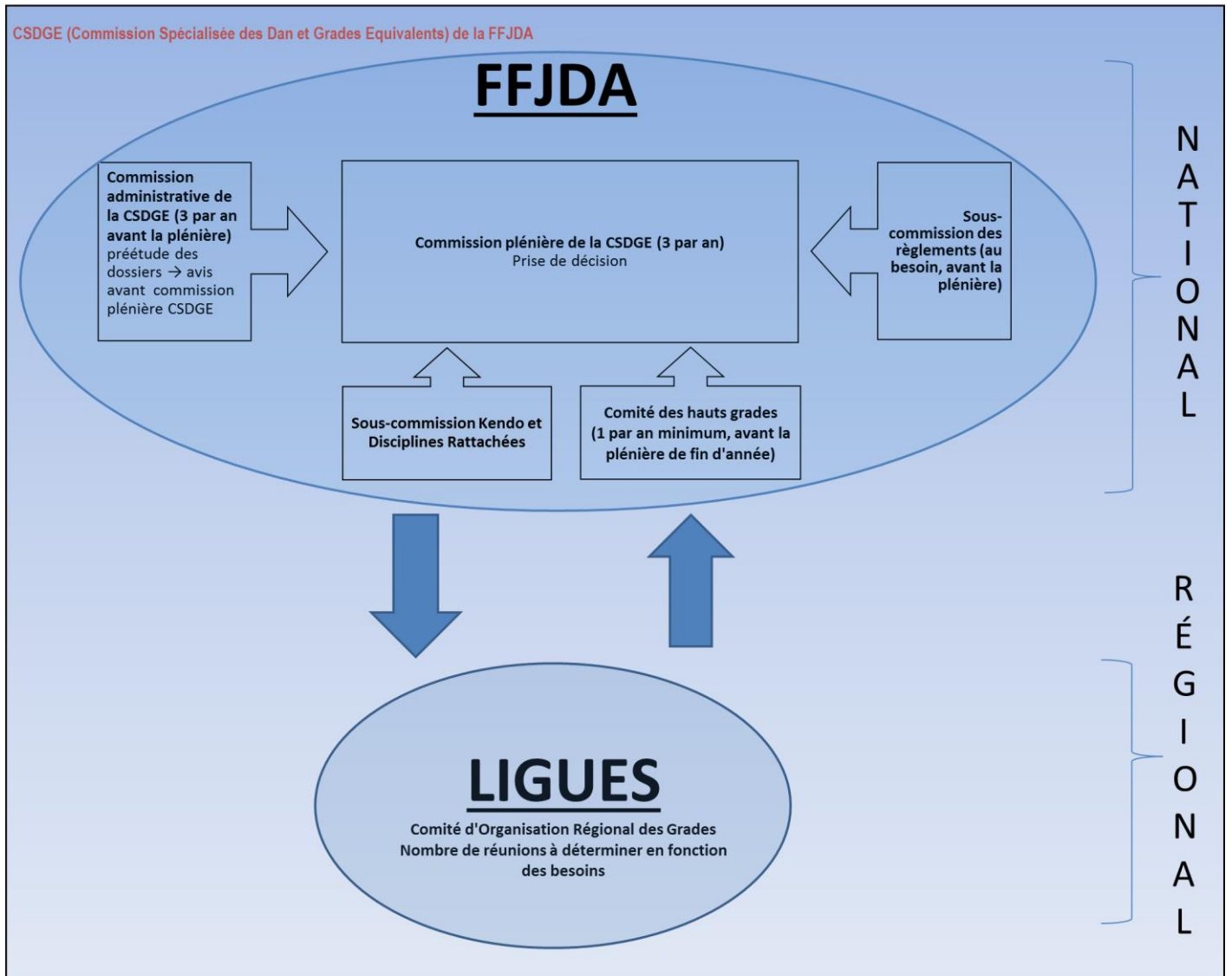
ACTIVITES ET ROLE DU SECRETAIRE DU CORG

PAR DELEGATION

Le Secrétaire du CORG :

- ❖ participe à l'organisation administrative des examens de grades de la ligue
- ❖ valide sur les passeports sportifs, les résultats des différents tests
- ❖ établit un compte-rendu pour chaque examen de grade avec les autres membres du CORG
- ❖ remplit les bordereaux d'homologation, vérifie les documents et transmet via le logiciel fédéral à la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A. pour suite à donner
- ❖ met à jour les documents après homologation (passeports et archives)
- ❖ transmet les diplômes de grades en fonction des différentes procédures prévues par les régions
- ❖ retranscrit les grades après renouvellement des passeports
- ❖ fait des propositions pour l'organisation des examens de grades et participe à l'élaboration du calendrier régional
- ❖ assure le suivi des stages de formation de juges, la mise à jour des listes de juges labellisés et la convocation pour les examens
- ❖ prépare les dossiers spéciaux (grades exceptionnels, reconnaissance de grades étrangers, litiges...) et rédige un compte-rendu des réunions CORG
- ❖ transmet les dossiers à étudier par la C.S.D.G.E. de la F.F.J.D.A., assure le suivi administratif et assure les courriers courants
- ❖ renseigne les dirigeants, professeurs, pratiquants sur toutes les interrogations concernant les grades
- ❖ vérifie et transmet les dossiers de candidatures aux examens de grades interrégionaux et nationaux
- ❖ assure le suivi et la vérification des points comptabilisés en relation « grades-championnats », à partir des documents qu'il reçoit (championnats, tournois et compétitions validés par la CSDGE)
- ❖ s'assure d'une délégation efficace pour les examens départementaux (éventuellement) : relais administratifs, juges
- ❖ propose au Président de ligue un budget prévisionnel pour son activité (délégation)
- ❖ rédige un compte-rendu annuel adressé aux : Président de ligue, Cadre Technique, Vice président culture judo, C.S.D.G.E. de la .F.F.J.D.A.

ORGANIGRAMME DE LA CSDGE



Accès sur le site

www.ffjudo.com → Activités → Grades/CSDGE ↗

- Les ceintures
 - Progression
 - La ceinture noire
- Retrouver son grade
- Règlementation
 - Textes officiels
 - Documents de référence
- Formulaires
- Coordonnées des Secrétaires de CORG
- Calendrier et actualités
- Fonctionnement de la CSDGE
 - Présentation de la CSDGE
 - Mémento des CORG
- Chiffres et statistiques

Contacts en région

www.ffjudo.com → Activités → Grades/CSDGE → Coordonnées des Secrétaires de CORG

Organisation de la CSDGE et Contacts à la FFJDA

Président : Jean Luc ROUGE

Secrétaire général : André BOURREAU

**Membre de la Direction Technique Nationale, chargée de mission auprès de la CSDGE :
Michèle LIONNET**

Secrétariat des grades :

Jessilia LEBRETON
01 40 52 16 72
grade@ffjudo.com



www.ffjudo.com